



NOTRE VOCATION :

lutter contre le cancer et toutes ses conséquences.

NOS ACTIONS AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MALADIE :

- > Soutien à la recherche contre le cancer ;
- > Information, prévention et promotion des dépistages ;
- > Actions pour les personnes malades et leurs proches ;
- > Mobilisation de la société face au cancer.

UNE GRANDE FÉDÉRATION AU PLUS PROCHE DES PERSONNES MALADES :

- > **640 519 adhérents** s'engagent à nos côtés ;
- > **13 800 bénévoles** agissent sur le terrain ;
- > **404 salariés** équivalent temps plein garantissent rigueur et efficacité ;
- > **103 Comités Départementaux** assurent, avec l'appui du Siège de la Fédération, une présence sur tout le territoire national, en métropole et en Outre-Mer.

À QUOI SERT VOTRE GÉNÉROSITÉ ?

Les dons, les legs, les donations et les assurances-vie permettent à la Ligue de sélectionner, en toute indépendance, les actions qu'elle juge prioritaires. Menées au plan local, grâce à un réseau dense de bénévoles et au plan national, ces actions ont pour objectifs de financer des équipes et des programmes de recherche choisis pour leur excellence, de répondre aux besoins des personnes malades et de leurs proches et contribuer à la promotion de leurs droits, ainsi que de prévenir la maladie.

ADHÉRER À LA LIGUE, C'EST ÊTRE ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER :

En tant qu'adhérent, vous êtes la force de l'association. Vous participez à la vie démocratique de l'association en élisant vos représentants locaux. Votre premier don de l'année comprend, sauf écrit contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €. Chaque don est déductible de vos impôts à hauteur de 66 %. Les fonds collectés par la Ligue servent à financer l'ensemble de ses missions ainsi que l'organisation nécessaire à leur mise en œuvre.



COMITÉ DE LA CHARTE - DON EN CONFIANCE

Membre du Comité de la Charte, la Ligue contre le cancer est, à ce titre, soumise à un contrôle continu de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés. L'agrément de la Ligue contre le cancer a été renouvelé le 1^{er} décembre 2016.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes 2016 de la Ligue ont été certifiés par KPMG, commissaire aux Comptes.

COUR DES COMPTES

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue, publié en février 2015, est consultable sur : www.ccomptes.fr.

COMITÉ D'AUDIT INTERNE

Sa mission est d'évaluer et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels le siège de la Fédération et les Comités Départementaux sont susceptibles d'être exposés par leurs activités.

■ FOCUS 2016, QUELQUES EXEMPLES

SOUTIEN À LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

- **1^{er} financer privé et associatif indépendant** de la recherche contre le cancer en France
- **99 équipes de recherche labellisées** par la Ligue contre le cancer
- **250 jeunes chercheurs soutenus**

INFORMATION, PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES

- **148 000 élèves** sensibilisés sur les facteurs de risque d'un cancer
- **684 « Espaces sans tabac »** impulsés par la Ligue contre le cancer dans 250 communes de 27 départements

ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES

- **Plus de 121 000 familles** fragilisées aidées financièrement
- **40 000 personnes accueillies** dans les Espaces Ligue
- **4 704 appels** au service d'écoute téléphonique

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ FACE AU CANCER

- **417 représentants des usagers** du système de santé mobilisés en France

LES RESSOURCES DE LA FÉDÉRATION EN 2016

En 2016, le montant de la générosité du public baisse par rapport à 2015 de 0,9 M€. La diminution des produits des libéralités et assurances-vie (- 4,3 %), qui restent la première ressource de la Ligue, a été partiellement compensée par l'augmentation des dons (+ 3,4 %).

LIBÉRALITÉS ET ASSURANCES VIE
46,6 M€

AUTRES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
5,2 M€

DONS
42 M€



MÉCENAT ET PARRAINAGE
0,8 M€

SUBVENTIONS
3,3 M€

AUTRES PRODUITS
7 M€

LES EMPLOIS DE LA FÉDÉRATION EN 2016

MISSIONS SOCIALES

Les engagements en missions sociales ont progressé d'environ 3,1 % par rapport à 2015 (+ 2 M€).

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de dons augmentent de 1,1 M€ (+ 8,1 %), du fait de la hausse des frais relatifs aux appels et traitements des dons.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement, qui font l'objet d'une attention particulière, progressent de 1,5 % par rapport à 2015. Ils recouvrent principalement les dépenses des activités support, notamment en matière d'administration, de gestion du personnel, de comptabilité, d'audit interne, de communication institutionnelle et d'informatique.

En 2016, ils représentent 18,2 M€.

L'organisation décentralisée de la Ligue, au plus près de la Population, sur l'ensemble du territoire (métropole et Outre-Mer), a une incidence sur les coûts de fonctionnement de la Fédération.

POLITIQUE DE COLLECTE DE FONDS

Depuis sa création, la Ligue contre le cancer s'appuie sur la générosité du public pour respecter les engagements qu'elle prend dans le cadre de ses actions de lutte. Ce soutien garantit l'indépendance des missions de l'association. 94 % des ressources annuelles de la Ligue proviennent de la générosité du public et des cotisations des adhérents.

BILAN ACTIF ET PASSIF DE LA FÉDÉRATION EN 2016

Le volume de trésorerie de fin d'année, soit 136,1 M €, est supérieur à celui enregistré en cours d'année en raison d'un double mouvement.

Une part prépondérante des ressources est encaissée au cours du 4^e trimestre de chaque année alors que les premiers décaissements significatifs d'un exercice, notamment pour le financement de la recherche, n'interviennent que durant le premier trimestre de l'année qui suit.

Le montant du fonds de roulement de la Fédération correspond à 11 mois d'activité (moyenne calculée sur 3 ans).

En 2016, la Ligue a consommé 97,7 % des produits de la générosité du public collectés sur l'exercice, dont 71,3 % utilisés dans les missions sociales.

4 actions de lutte



RECHERCHE



PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES



ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES



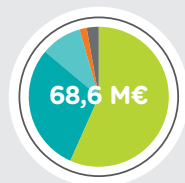
SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ

Répartition des emplois en 2016



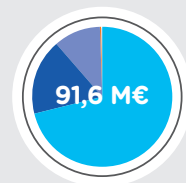
- 68,6 M€ Missions sociales
- 18,2 M€ Fonctionnement
- 14,5 M€ Recherche de fonds

Répartition des missions sociales en 2016



- 38,9 M€ Recherche
- 20,2 M€ Actions pour les personnes malades
- 6,5 M€ Prévention et promotion des dépistages
- 1,1 M€ Société et politiques de santé
- 1,9 M€ Autres missions (international et formation)

Emplois 2016 financés par la générosité du public



- 65,3 M€ Missions sociales
- 15,9 M€ Fonctionnement
- 10 M€ Recherche de fonds
- 0,4 M€ Immobilisations

BILAN ACTIF ET PASSIF (M€)

ACTIF (EN M€)	2016			2015
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Actif immobilisé	56,6	19,0	37,6	36,7
Actif circulant	140,4	0,5	139,9	132,3
Charges constatées d'avance	0,9	N/A	0,9	0,9
TOTAL ACTIF	197,9	19,5	178,4	169,9
Engagements reçus*			54,2	64,2
PASSIF (EN M€)			NET	NET
Fonds associatifs			132,1	128,8
Provisions pour risques et charges			3,2	3,0
Fonds dédiés			2,0	2,1
Emprunts et dettes financières			2,0	2,4
Autres dettes et avances			39,1	33,5
Produits constatés d'avance			0,0	0,1
TOTAL PASSIF			178,4	169,9
Engagements donnés**			5,3	2,9

* La réévaluation en 2016 des engagements reçus (constructions et terrains légués) a eu peu d'incidence financière. La diminution de ce poste (- 10 M€) correspond essentiellement à une baisse du stock de legs.

** Les engagements donnés en 2016 intègrent le projet de création d'une Fondation voté à l'Assemblée Générale 2015 pour 2 M€.